



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2024-12-37

COMITE SYNDICAL DU 17 DECEMBRE 2024

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE L'USTOM

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à 18h20, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Date de la convocation : 11 décembre 2024

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 23

Pouvoirs : 5

Secrétaire de séance : Yolande LACHAIZE

Présents :

USTOM : Hunald BERNIS, Directeur Général des Services, Philippe CHUCHE, Responsable Administratif et Financier, Nathalie MARTIN, Responsable RI et Conteneurisation, NAVAILS Marine, Comptable, OESTEREICH Sabine, Assistante de Direction, ROBERT Elisabeth, Responsable ressources humaines, Cédric LEFRANC, Responsable service Recyclerie.

Le quorum est atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Présents :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BOURDIER Christian (pouvoir de MICHEL Fabrice), FAURE Charles, THIBEAU Daniel (pouvoir de LAVIGNAC Marie-Claude) / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers** : MALAMBIC Benjamin, MIQUEU Christophe, MOTHES Christophe, CAZADE Pascal, GRADIT Olivier / **Communauté de communes de Montaigne Montravel** : BOUTY Gilbert, CHAUMARD Jean-Pierre, REY Jean-Louis / **Communauté de communes du Pays Foyen** : BOUDENS David, GROSSIAS Mireille, LACHAIZE Yolande (pouvoir de ROBERT Pierre), MARGOUILLE Michel, MAS François / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde** : LABARBE Anne-Marie, MALANDIT-SALLAUD Christian (pouvoir de LAMARCHE Alexandre), MARTY Bruno, MERCIER Bastien, MONGET Olivier, MASCOTTO Jean-Louis (pouvoir de CHAMPAGNE Marie-Claude), ROCHEREAU Chantale.

Absents ayant donné pouvoir :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : LAVIGNAC Marie-Claude (donné pouvoir à THIBEAU Daniel) / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais** : MICHEL Fabrice (donné pouvoir à BOURDIER Christian) / **Communauté de communes du Pays Foyen** : ROBERT Pierre (donné pouvoir à LACHAIZE Yolande) / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde** : CHAMPAGNE Marie-Claude (donné pouvoir à MACOTTO Jean-Louis), LAMARCHE Alexandre (donné pouvoir à MALANDIT-SALLAUD Christian).

Absents excusés :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BREILLAT Jacques,

Absents non excusés :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : ANGELY Jacques, DUVAL Viviane, QUEBEC Christophe / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais** : ALFONSO CHARIOL Agnès, GUIMBERTEAU Yannick / **Communauté de communes de Montaigne Montravel** : BOIDE Thierry, MARTY Sylvain / **Communauté de communes du Pays Foyen** : GARCIA Miguel, PLAT Tristan, ROUBINEAU Jean Pierre.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE L'USTOM

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire en date du 26 novembre 2024,

Vu le projet de budget primitif 2025 présenté en séance,

Il est demandé au Conseil Syndical de se prononcer sur le budget primitif 2025, proposé au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement, tel que suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	12.561.636 €	12.561.636 €
Section d'investissement :	1.381 599 €	1.381 599 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, des présents :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 proposé et la note de présentation ci-annexée,
- **PRECISE** que ce dernier est arrêté au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception

Sous-Préfecture le :

Le Président,

Christian MALANDIT-SALLAUD





ANNEXE - BUDGET PRIMITIF 2025 DE L'USTOM

La présentation du présent projet de budget intervient dans la continuité du Rapport d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors du Conseil Syndical du 26 novembre dernier.

Il est ici précisé que les données présentées au titre du Compte Administratif 2024 (CA 2024) constituent à ce stade une estimation des consommations réelles de l'exercice : les montants définitifs relatifs à l'exercice 2024 seront présentés à l'occasion du vote du Compte Administratif 2024.

A- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Le montant total des dépenses budgétées au titre de la section de fonctionnement s'élève à 12 561 636 €.

Budget 2025 des marchés de prestations d'exploitation : 6.454 K€

011-Marchés d'exploitation:

	CA 2022	CA 2023	BS 2024	CA 2024 Est.	DOB 2025	BP 2025
611-Marchés d'exploitation	6 171 486 €	5 997 134 €	6 265 168 €	6 223 168 €	6 561 010 €	6 454 153 €
Evolutions					BP2025/BS2024	3,02%

1- Tonnages

- Réduction de 2,7% globalement des tonnages d'OMR collectés, transportés et traités, intégrant, de plus, un début de transfert de la collecte en PAP vers la collecte en PAV, selon une rampe de déploiement basée sur la mise en service progressive de PAV dans 6 communes volontaires.
- Augmentation de 2,5 % des tonnages de recyclables collectés, transportés et traités, intégrant, selon le même scénario, un début de transfert de la collecte en PAP vers la collecte en PAV.
- Réduction de 3% du tonnage d'encombrants collectés, tenant compte d'une mise en place de la REP Bâtiments en 2025,
- Un niveau de refus de tri de 1.300 T tenant compte d'un taux réel quasi doublé depuis un an (769 T en 2023), et qui aura un effet durable sur l'augmentation du coût de traitement (env. + 70 K€/an), et potentiellement sur les soutiens avec la baisse du gisement de recyclables,
- Stabilité des flux collectés en déchèteries

2- Prix

- Prise en compte de l'augmentation de la TGAP à 65€/T sur la totalité des tonnages d'OMR et encombrants enfouis, et à 15€/T pour l'incinération en UVE.
- Prise en compte d'un niveau de révision des indices marché de 2% pour tous les opérateurs (VEOLIA, COVED, MAUFFREY,...).



DETAIL DES MARCHES DE SOUS-TRAITANCE		BP2025		
Type Prestation	Nature déchets	Qté 2025	Prix 2025	Budget
Traitement	O.Ménagères	9 809,00	164,11	1 609 788 €
Traitement	O.Ménagères	3 686,00	165,98	611 802 €
Traitement	Encombrants	0,00	0,00	1 655 677 €
Collecte PAP	Forfait	9 557,00	46,08	440 421 €
Collecte PAP	O.Ménagères	3 929,00	95,45	374 949 €
Collecte PAP	Recyclables	4 367,00	169,39	739 732 €
TRI	Recyclables	1 300,00	105,12	136 658 €
TRI	Refus de tri	2 912,00	66,30	193 066 €
Collecte PAV	Verre	438,00	276,42	121 072 €
Collecte PAV	EMR	252,00	127,50	32 130 €
Collecte PAV	O.Ménagères	141,00	97,51	13 749 €
Collecte PAV	JMR	3 868,00	13,87	53 651 €
Transport (T)	Encombrants	9 809,00	12,79	125 465 €
Transport (T)	O.Ménagères	4 367,00	37,23	162 583 €
Transport (T)	Recyclables	140,00	16,97	2 376 €
Transport (T)	EMR-JMR	0,00	0,00	- €
Traitement	Bois non traité	130,00	452,41	58 813 €
Broyage (H)	Déchets verts	0,00	0,00	- €
Criblage (H)	Déchets verts	31,00	961,71	29 813 €
Trspt + Trait.	DDM+ECODDS	531,00	132,60	70 411 €
Transport (rot.)	Gravats (tt territoire)	1 281,00	6,60	8 455 €
Traitement	Gravats (Lot1-Nord)	1 238,00	7,37	9 124 €
Traitement	Gravats (Lot2-Sud)	0,00	0,00	- €
Traitement	Déchets verts	0,00	0,00	- €
Traitement	Bois non broyé	0,00	0,00	- €
Traitement	Encombrants - DND	0,00	0,00	- €
Traitement	Cartons	124,00	35,63	4 418 €
(quantités exprimées en tonnes, prix en euros)		57 910,00		6 454 153 €

NB : le refus de tri passe de 70 K€ (2023) à 136 K€ (prévu 2025) impliquant :

- La baisse des tonnages de recyclables revendus
- Un impact potentiel sur les soutiens CITEO

Budget 2025 des prestations hors marchés : 219 K€

011-Prestations hors marchés d'exploitation

	CA 2022	CA 2023	BS 2024	CA 2024 Est.	DOB 2025	BP 2025
611-Prestations hors marchés	93 268 €	255 125 €	367 342 €	213 958 €	220 377 €	218 575 €
Evolutions					BP2025/BS2024	-40,50%

Principales prestations actuellement sous-traitées :

- Les prestations de création graphique pour la communication
- La sécurisation des déchèteries via la télésurveillance
- Le déplacement/nettoyage des bornes d'apport volontaire (BAV)
- Les prestations d'hydro curage, de lutte contre les nuisibles,
- La sous-traitance informatique,



- Biodéchets : créations graphiques et vidéo sur le compostage et le broyage des végétaux
- Biodéchets : participation de l'USTOM aux prestations de broyage au domicile

Budget 2025 des charges générales du chapitre 011 : 1.620 K€

011-Charges générales hors 611 :

	CA 2022	CA 2023	BS 2024	CA 2024 Est.	DOB 2025	BP 2025
Charges générales (hors 611)	1 209 175 €	1 226 150 €	1 796 013 €	1 547 132 €	1 578 075 €	1 619 500 €
Evolutions					BP2025/BS2024	-9,83%

Le BP2025 s'affiche en retrait de 10% par rapport au BS 2024, ce dernier ayant été très largement doté en vue des projets biodéchets et sur-tri des encombrants, dont l'ambition a été réduite d'un cran, à l'épreuve de leur mise en œuvre opérationnelle. Il résulte également de priorisations par rapport à des demandes des services qui seront à requestionner/arbitrer à l'occasion du BS. Cependant, on peut d'ores et déjà noter les tendances haussières de certains postes :

- La location en année pleine de deux camions reçus en 2024
- Le renforcement du budget sécurité, notamment des déchèteries
- L'augmentation des frais d'affranchissement, d'assurance
- La prévision d'un budget d'études pour accompagner les sujets suivants :
 - Les caractérisations en centre de tri
 - Les opportunités de la REP PMCB
 - Le diagnostic qualité des actes administratifs
 - ...

Budget 2025 des charges de personnel du chapitre 012 : 2.692 K€

012-Charges de personnel:

	CA 2022	CA 2023	BS 2024	CA 2024 Est.	DOB 2025	BP 2025
012-Charges de Personnel	2 316 073 €	2 538 059 €	2 856 260 €	2 696 260 €	2 863 667 €	2 691 767 €
Evolutions					BP2025/BS2024	-5,76%

Le BP 2024 du chapitre 012 est partiel : il ne tient pas compte de l'activité Recyclerie, à l'exception de l'effectif permanent composé du nouveau responsable et des deux chefs de secteurs, en charge de définir le futur projet. En effet, les décisions prises en cette fin d'année d'arrêter le programme du site Pessac tel qu'il était initialement pensé, et d'ouvrir deux Recycleries à Pineuilh et La Réole, ont rebattu les hypothèses de continuité de l'activité.

Il est à ce jour acté que celle-ci ne se poursuivrait pas sur le site de Pessac, et par suite, les derniers contrats aidés en cours s'éteindront d'eux-mêmes au tout début de 2025. Une évaluation des travaux à réaliser dans les nouveaux sites a été lancée, qui déterminera la date de reprise d'une possible activité. En l'absence d'éléments tangibles à ce jour, nous nous donnons 3 mois pour déterminer un plan de marche et préparer les éléments budgétaires pour le BS. En parallèle, l'ensemble des recettes associées (magasin et démantèlement, soutiens aux contrats) sont également reportées au stade du BS.

Le niveau du BP a été construit sur celui du ROB (2.864 K€) minoré de 172 K€ correspondant à 10 contrats aidés pendant 8 mois, montant susceptible d'être réincorporé au BS.



Par ailleurs, il tient compte :

- De la suppression du poste de Chargé de Développement,
- De la création d'un poste de technicien en charge des biodéchets
- Du recrutement d'un Responsable des Services Techniques (poste déjà budgété en 2024)
Du non remplacement d'un agent du service de la Redevance
- Du tuilage, à partir du 1^{er} septembre 2025, sur le poste de l'assistante de Direction,
- D'une hypothèse de croissance des salaires et des charges de 3%, pour les agents privés et publics (GVT=Glissement Vieillesse-Technicité), s'ajoutant à quelques augmentations individuelles au 1^{er} décembre et 1^{er} janvier.

L'enveloppe CIA et la participation de l'employeur aux mutuelles/prévoyance font l'objet d'un coup de pouce peu significatif par rapport au budget global.

Le budget des dépenses de formation (41 K€ au chap.011) de 2025 est confirmé à 1,5 % de la masse salariale, et organisé en deux volets :

- Les formations obligatoires et souvent périodiques pour maintenir à flot les qualifications des agents sur les postes exposés,
- Les formations non obligatoires mais identifiées par les chefs de services pour maintenir ou améliorer la compétence de leurs agents au poste de travail.

Budget des autres dépenses réelles de fonctionnement (chap. 65, 66, 67 et 68) : 196 K€

Au niveau du chapitre 65, constitué des indemnités des élus et des redevances (essentiellement pour certains logiciels), le budget 2025 est prévu en hausse de 4 K€ pour faire face à l'évolution des charges sociales et du coût unitaire des licences.

Au niveau du chapitre 66, le niveau des charges d'intérêt de la dette est conforme au plan d'amortissement des emprunts, tous souscrits à taux fixe. A noter que 2 emprunts sont arrivés à échéance en 2024. Cette ligne prend également en compte la charge d'intérêts du nouvel emprunt de 700 K€ souscrit fin 2024 pour les travaux de Saint Magne.

Au titre du chapitre 67-Dépenses exceptionnelles, une provision minimale de 17 K€ est prévue sans objet précis à ce jour.

Aucune provision pour dépréciation des actifs n'est inscrite au BP2025.

Budget 2025 du chapitre 042 (dépenses d'ordre): 895 K€

Cette ligne correspond à la dotation aux amortissements des biens acquis jusqu'au 31/12/2024, et amortis selon les règles de durée votées par la Collectivité. Elle pourra faire l'objet d'une révision au BS en fonction des derniers biens entrés dans le patrimoine de l'USTOM avant le 31/12/2024.

Dépenses imprévues de fonctionnement 2025 : Aucune dépense imprévue n'est inscrite au stade du BP.

B-LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Budget 2025 des recettes principales au chapitre 74 : 11.360 K€



Recettes du chapitre 74	CA 2022	CA 2023	BS 2024	CA 2024 Est.	DOB 2025	BP 2025
CDC: appels Redevance Incitative	9 357 779 €	9 330 366 €	9 929 631 €	9 929 631 €	9 843 087 €	9 843 087 €
Subventions éco-organismes	938 092 €	1 401 014 €	1 831 800 €	1 830 855 €	1 500 000 €	1 517 000 €
Subventions (ADEME, Région,...)	0 €	30 000 €	134 000 €	156 400 €	60 000 €	0 €
Remboursements sur CAE	94 970 €	101 395 €	50 000 €	50 000 €	51 250 €	0 €
TOTAL Chapitre 74	10 390 841 €	10 862 775 €	11 945 431 €	11 966 886 €	11 454 337 €	11 360 087 €
Evolutions					BP2025/BS2024	-4,90%

➤ **Les appels de Redevance Incitative pour 2025 sont anticipés à 9.843 K€.**

Conformément à la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire, le Conseil Syndical a décidé de maintenir la grille tarifaire inchangée pour 2025, ainsi que le nombre de levées forfaitaires en porte-à-porte à 15 levées. A noter :

- L'application d'une croissance tendancielle de +1% de la facturation, au regard du constat réalisé sur les deux dernières années qu'une application rigoureuse du règlement de collecte et l'amélioration continue de la base de données des usagers a amélioré corrélativement la base de taxation de plus de 1,5%,
- La récupération, auprès des CDC, des restes à recouvrer issus des exercices antérieurs ne fait pas l'objet d'une budgétisation à ce stade.

➤ **Les subventions des éco-organismes : 1.517 K€**

Notre syndicat a constaté en 2024 que le soutien CITEO a franchi un nouveau palier tendanciel à 1,5 M€.

L'application du barème G, initialement décalée d'un an, au 1er janvier 2025, est annoncée avec un nouveau retard qui profitera de facto à l'USTOM et aux gros producteurs de collecte sélective, avec le report d'application des clauses de bonus-malus annoncées par CITEO, permettant de conforter la prévision de recettes ci-dessus,

Cette recette de 1,5 M€ inscrite au BP est prudente puisque l'USTOM bénéficiera également d'autres soutiens plus marginaux en termes financiers (EcoLogic, ECO-TLC, OCADE3E, ...), mais le syndicat devra faire face à l'impact encore incertain de l'augmentation des refus de tri.

➤ **Les subventions pour contrats aidés : 0 K€**

Comme expliqué plus haut, les incertitudes entourant le redémarrage de l'activité de la Recyclerie début 2025 nécessitent d'être prudent au stade du BP, et d'attendre le budget supplémentaire pour inscrire des hypothèses d'ouverture de crédits solides. Aussi, en raison de la fin programmée des derniers contrats aidés subsistant au 31 décembre, aucun crédit n'est inscrit au BP.

➤ **Les subventions d'exploitation : 0 K€**

Les perspectives de rythme de déploiement du Plan Biodéchet et celles du projet initial de réhabilitation de la Recyclerie de Pessac sont rentrées dans une phase d'incertitudes avec le départ du cadre chargé du développement fin 2024. Les demandes de subventions déposées risquent de ne pas pouvoir être suivies de bilans d'exécution positifs, et de fait, il est prudent d'anticiper une réduction partielle des recettes initialement escomptées.

Dans l'attente d'une réactivation des leviers permettant de re mobiliser ces subventions, ou d'autres, aucune nouvelle subvention n'est anticipée pour 2025.



Budget 2025 des recettes annexes aux chapitres 70+75 : 969 K€

70 & 75-Recettes diverses

Synthèse des recettes de fonct. des chapitres 70 et 75	CA 2022	CA 2023	BS 2024	CA 2024 Est.	DOB 2025	BP 2025
Revente de matériaux	975 015 €	572 865 €	612 102 €	700 000 €	584 322 €	546 546 €
Parc: apports & prestations facturées	270 620 €	255 609 €	248 240 €	247 000 €	270 000 €	270 000 €
Facturation déchèteries	168 660 €	168 660 €	186 962 €	135 000 €	150 000 €	150 000 €
Refacturations (DGFIP,...)	23 280 €	23 280 €	24 100 €	18 000 €	2 400 €	2 400 €
TOTAL chapitre 70	1 437 584 €	1 020 414 €	1 071 404 €	1 100 000 €	1 006 722 €	968 946 €
Recyclerie(magasin/loyers/divers)	335 965 €	223 000 €	170 000 €	140 000 €	150 000 €	0 €
TOTAL Recettes diverses	1 773 549 €	1 243 414 €	1 241 404 €	1 240 000 €	1 156 722 €	968 946 €
Evolutions					BP2025/BS2024	-21,95%

➤ **Les reventes de matériaux recyclables : 547 K€**

Le niveau de recettes reprend l'approche prudente présentée dans le ROB quant aux perspectives de recettes, sur des marchés fluctuants.

Les attentes de recettes ont par ailleurs été corrigées préventivement à la baisse du fait qu'une petite partie des tonnages revendus est issue du démantèlement à la Recyclerie. Comme les recettes de magasin, ces crédits ont été neutralisés au stade du BP en attendant l'avancée de la réflexion sur les perspectives d'activité des sites de Recyclerie.

➤ **Les recettes d'apports en déchèteries ou au quai de transfert : 422 K€**

Les produits des facturations de services sont essentiellement conditionnés par la politique tarifaire vis-à-vis des apports en déchèteries ; en vue de réduire les tonnages collectés notamment en déchets verts et encombrants, la politique tarifaire a vocation à rester à un niveau élevé pour les professionnels et depuis 2022 pour les particuliers apportant des déchets coûteux à traiter, facturés au volume à partir du 13^{ème} passage.

La baisse de recettes des apports en déchèteries (déchets verts essentiellement) constatée en 2024 amène à entériner une partie de la baisse en 2025.

Budget 2025 des recettes du chapitre 75 :

Pour les raisons évoquées plus haut, aucune recette de vente en magasin n'est inscrite au BP.

Budget 2025 du chapitre 013 :

Les versements attendus sur rémunérations sont constitués des indemnités journalières versées par l'URSSAF et les mutuelles en cas de maladie/AT.

Les remboursements sur rémunération sont plus constatés que pilotés. L'inflation de +2%, en ligne avec le ROB, nous apparaît être de mise sur ce poste inscrit à hauteur de 44 K€.

Budget 2025 du chapitre 77 (recettes exceptionnelles) : 10K€

Budget 2025 du chapitre 042 (recettes d'ordre) : 178 K€

Le budget prévu de 178 K€, correspondent à l'amortissement linéaire sur 10 ans depuis 2018 de subventions anciennes et de l'amortissement de nouvelles subventions sur la même durée. Niveau inchangé en 2025.

C-SYNTHESE ET EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025

La projection des dépenses et recettes, avec les hypothèses présentées précédemment, conformes à l'esprit du ROB, permettent de dégager un excédent provisoire de 486.596 €.

Cet excédent contribuera à financer les dépenses d'investissement prévues au BP, via un virement de section à section au chapitre 023, qui équilibre le total des dépenses avec celui des recettes prévisibles de la section de fonctionnement.

Compta	Compta	Compta	Compta	BP 2025		
SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA 2023	CA 2024 Est.	BP 2025	BP2025 /CA2024	
DEPENSES						
011	Charges Générales hors 611	1 209 175 €	1 228 700 €	1 547 132 €	1 619 500 €	32%
	611 des charges générales	93 268 €	255 125 €	213 958 €	218 575 €	-14%
	611-Marchés d'exploitation	6 171 486 €	5 997 134 €	6 223 168 €	6 454 153 €	7,6%
	Sous-Total 011 :	7 473 930 €	7 480 959 €	7 984 258 €	8 292 228 €	10,8%
012	Charges de Personnel	2 316 073 €	2 538 059 €	2 696 260 €	2 691 767 €	6%
65	Autres charges de gestion courante	60 181 €	69 743 €	78 776 €	82 142 €	18%
66	Charges Financières	78 649 €	71 177 €	71 489 €	96 900 €	36%
67	Charges Exceptionnelles	15 871 €	37 637 €	206 601 €	17 000 €	-55%
68	Provisions pour risques et charges	0 €	25 251 €	795 000 €	0 €	-100%
042	Dotations aux amortissements/Cession	1 550 288 €	944 154 €	862 900 €	895 003 €	-5%
022	Dépenses imprévues	0 €	0 €	0 €	0 €	#DIV/0!
023	Virement à la section d'Investissement				486 596 €	
TOTAUX :		11 494 993 €	11 166 981 €	12 695 284 €	12 551 636 €	-1,05%
RECETTES						
	CDC- appels R/	9 357 779 €	9 330 366 €	9 929 631 €	9 843 090 €	5%
	SUBV. CITEO/Eco DDS/Eco-folio/Eco-Mobilier	938 092 €	1 401 014 €	1 830 855 €	1 517 000 €	8%
	Autres subventions (Ademe, Total)	0 €	30 000 €	156 400 €	0 €	-100%
	Remboursements sur CAE	94 970 €	101 395 €	50 000 €	0 €	-100%
	Sous-Total 74 :	10 390 841 €	10 862 775 €	11 966 886 €	11 360 090 €	4,6%
70	Produit des services dont facturations	462 569 €	447 549 €	400 000 €	422 400 €	-6%
70	Revente de matériaux	975 015 €	572 865 €	700 000 €	546 546 €	-5%
013	Remboursements sur rémunération	63 470 €	38 484 €	42 848 €	43 919 €	14%
75	Autres revenus dont Magasin Recyclerie	335 965 €	223 000 €	140 000 €	0 €	-100%
76	Produits financiers	2 €	3 €	3 €	3 €	-13%
77	Produits exceptionnels	276 270 €	104 020 €	32 000 €	10 000 €	-90%
78	Reprise sur amortissements et provisions	0 €	4 502 €	425 €	0 €	-100%
042	Opération d'ordre	178 678 €	178 677 €	178 678 €	178 678 €	0%
002	Résultat excédentaire reporté	0 €				
TOTAUX :		12 682 809 €	12 431 876 €	13 460 840 €	12 551 636 €	-6,68%
Résultat de fonctionnement (CA N):		1 187 816 €	1 264 894 €	765 556 €	0 €	



D-LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 2025 :

La priorité du BP 2025 est de pouvoir disposer de crédits dès le 1^{er} janvier pour le lancement des travaux prioritaires avant le vote du BS qui permet de mobiliser les excédents budgétaires antérieurs pour financer le reste des crédits d'équipement prévus au budget 2025 dans le PPI.

1- Dépenses obligatoires :

- Le remboursement des emprunts (324.378 €), soit 288.172 € de remboursement de capital restant dû sur les emprunts historiques, selon échéanciers, et 36.206 € prévisibles pour le remboursement de la première annuité de capital de l'emprunt de 700.000 € souscrit en fin d'exercice 2024.
- L'amortissement des subventions (opérations d'ordre) : 178.678 €

Après financement des dépenses obligatoires, les crédits d'équipement pouvant être inscrits au stade du BP s'élèvent à : 802.640 € (points 2- et 3- suivants).

2- Crédits d'études (Chapitre 20) : 73.250 €

Détail :

<i>AMO et architecte Loges Pineuilh</i>	DECHETERIES	6 000,00 €
<i>Etudes avant travaux recherche de réseau</i>	DECHETERIES	10 000,00 €
<i>PC LOGE AGENTS Pineuilh</i>	DECHETERIES	1 600,00 €
<i>PC LOGE AGENTS La Réole</i>	DECHETERIES	1 600,00 €
<i>Provision études déchèteries</i>	DECHETERIES	5 000,00 €
<i>Provision études ANC St Magne</i>	DECHETERIES	1 000,00 €
<i>PC abris pompes de relevage lagunes</i>	DECHETERIES	1 600,00 €
<i>Provision étude parc Massugas</i>	DECHETERIES	5 000,00 €
<i>Constat de voirie fin de travaux St Magne</i>	DECHETERIES	450,00 €
<i>MMO Recyclerie Pineuilh</i>	RECYCLERIE	15 000,00 €
<i>MMO Recyclerie La Réole</i>	RECYCLERIE	20 000,00 €
<i>Etude amiante sols Recyclerie Pessac</i>	RECYCLERIE	6 000,00 €
TOTAL PREVU AU BP2025	Chapitre 20	73 250,00 €

L'intégration au BP de la plupart des études prévues pour 2025 permettra de démarrer les phases travaux dès le vote du BS, en particulier :

- Les travaux d'aménagements des Recycleries Nord et Sud pour y accueillir du public,
- La construction des loges agents sur les déchèteries de Pineuilh et La Réole.



3- Crédits d'équipements (Chapitre 21) : 729.390 €

Détail :

Composteurs grutables + bacs de broyat	BIODECHETS	80 000,00 €
Signalétique Espaces pédagogiques déchèteries	BIODECHETS	5 000,00 €
Composteurs collectifs Cétoine	BIODECHETS	45 000,00 €
Super composteurs individuels	BIODECHETS	8 000,00 €
Supports pédagogiques pour composteurs	BIODECHETS	15 000,00 €
Matériel d'animation	BIODECHETS	7 000,00 €
Kits de compostage	BIODECHETS	4 500,00 €
Divers Parc + Hy-Tower	PARC	20 000,00 €
15 Bennes amovibles	PARC	34 000,00 €
Bavettes de FMA	PARC	6 000,00 €
Ecoulements et bacs de décantation FMA	PARC	35 000,00 €
Aménagement zoner Karcher	PARC	8 000,00 €
Containeurs déchèteries + divers	DECHETERIES	20 000,00 €
Transpalette électrique St Magne	DECHETERIES	6 000,00 €
Transpalette électrique Massugas	DECHETERIES	6 000,00 €
Travaux de raccordement et grutage loge Pineuilh	DECHETERIES	5 000,00 €
Travaux de raccordement et grutage loge La Réole	DECHETERIES	5 000,00 €
Installation assainissement non collectif Saint Magne	DECHETERIES	15 000,00 €
Loge agent (Pineuilh) - marché	DECHETERIES	75 000,00 €
Loge agent (La Réole) - marché	DECHETERIES	75 000,00 €
Destruction ancienne loge + dalle béton Pineuilh	DECHETERIES	10 000,00 €
Destruction ancienne loge + dalle béton La Réole	DECHETERIES	10 000,00 €
Aménagement locaux nouvelle loge St Magne	DECHETERIES	10 000,00 €
Cloture 4 côtés La réole	DECHETERIES	60 000,00 €
Remise en état des bas de quai anciens Saint Magne	DECHETERIES	12 000,00 €
Achat parcelle La Réole	DECHETERIES	16 890,00 €
Achats de bacs OM+Recyclables	CONTENEURS	35 000,00 €
PAV Aériens et Enterrés	CONTENEURS	35 000,00 €
Divers travaux conteneurisation	CONTENEURS	6 000,00 €
Mobilier de bureaux	ADMINISTRATION	20 000,00 €
Equipement informatique	ADMINISTRATION	30 000,00 €
Aménagement salle de repos Massugas	ADMINISTRATION	10 000,00 €
TOTAL PREVU AU BP2025	Chapitre 21	729 390,00 €



4- Dépenses imprévues : 75.900 €

Recettes d'investissement :

Au stade du BP, les recettes d'investissement sont constituées exclusivement :

- Des amortissements des biens de l'actif, pour la fraction rapportable au résultat 2025, soit 895.000 €,
- Du virement à la section d'investissement de l'excédent budgétaire généré par la section de fonctionnement au stade du BP, soit 486.596 €

Pour un total de 1.381.599 € équilibrant le total des dépenses

Vue d'ensemble de la section d'investissement du BP2025 :

VUE D'ENSEMBLE BUDGET D'INVESTISSEMENT		Compta	Compta	Compta	BP 2025	
SECTION D'INVESTISSEMENT		CA 2022	CA 2023	CA 2024 Est.	BP 2025	BP2025 /CA2024
DEPENSES						
16	Emprunts et assimilés	316 317 €	322 938 €	329 722 €	324 381 €	0%
10	Réserves	0 €	0 €	0 €	0 €	NS
20	Immobilisations incorporelles	60 885 €	47 542 €	239 232 €	73 250 €	54%
21	Immobilisations Corporelles	571 240 €	1 044 091 €	850 433 €	729 390 €	-30%
23	Immobilisations en cours (Opérations en cours)	17 712 €	0 €	0 €	0 €	NS
23	Immobilisations en cours (Opération à venir)	0 €	0 €	0 €		NS
27	Cautions et emprunts	200 000 €	0 €	0 €	0 €	NS
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	200 000 €	0 €	0 €		NS
040	Opérations d'ordre entre sections	178 678 €	178 677 €	178 677 €	178 678 €	0%
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	0 €	0 €	75 900 €	NS
001	Solde d'exécution négatif reporté	0 €	0 €	121 978 €	0 €	NS
TOTAUX :		1 544 832 €	1 593 248 €	1 720 042 €	1 381 599 €	-20%
SECTION D'INVESTISSEMENT						
RECETTES						
10	Dotations et Fonds de réserve	60 857 €	0 €	800 449 €	0 €	NS
13	Subventions	0 €	0 €	0 €	0 €	NS
16	emprunts et assimilés	0 €	0 €	0 €	0 €	NS
23	remboursements sur retenues de garanties	0 €	0 €	0 €	0 €	NS
040	Amortissements	1 550 288 €	944 154 €	862 900 €	895 003 €	-5%
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	200 000 €	0 €	0 €	0 €	NS
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	486 596 €	NS
001	Solde d'exécution positif reporté	0 €	0 €	0 €		NS
TOTAUX :		1 811 145 €	944 154 €	1 663 349 €	1 381 599 €	-17%